

**Chapitre 1. Identification de la substance/du mélange et de l'entreprise/de l'entreprise****1.1 Identifiant du produit**

Formulaire du produit	Mélange
Nom commercial	STAGE 1
Code de produit	STAGE1

**1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utiliser** Industriel. Pour un usage professionnel uniquement.

**1.2.2 Utilisations déconseillées**

Aucune information supplémentaire disponible

**1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

NOX-CRETE, INC.  
1444 RUE SUD  
OMAHA, NE 68108  
Tél. : 402-341-2080  
Télécopieur : 402-341-9752  
Courriel: [corporate@nox-crete.com](mailto:corporate@nox-crete.com)  
Site Web: [www.nox-crete.com](http://www.nox-crete.com)

**1.4 Numéro de téléphone d'urgence**

**Numéro d'urgence** Chemtrec (800) 424-9300  
Chemtrec en dehors des États-Unis 703-527-3887

**Chapitre 2. Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Texte intégral des phrases H & P voir la section 16

**Effets nocifs sur les produits physicochimiques, la santé humaine et l'environnement**

Aucune information supplémentaire disponible

**2.2 Éléments d'étiquette**

Pictogrammes de danger

**Mot d'avertissement** Aucun

**Mentions de danger** Aucun

**Conseils de prudence**

P264 : Laver... soigneusement après manipulation  
P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire – continuez à rincer  
P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

**2.3 Autres dangers** Aucun connu

Texte intégral des phrases H et P : voir section 16

**Chapitre 3. Composition / informations sur les ingrédients**

### 3.1 Substances

Sans objet

### 3.2 Mélange

Conformément à l'article 29CFR 1910.1200(i), la dénomination chimique spécifique (et/ou) de la concentration peut être retenue en tant que secret commercial, tandis que toutes les propriétés et tous les effets sur la santé et la sécurité sont inclus dans la FDS. Les autres composants sont non dangereux ou à moins de 1 % de concentration (ou 0,1 % pour les agents cancérigènes, les toxines pour la reproduction ou les sensibilisants respiratoires).

## Chapitre 4. Mesures de premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

**Mesures de premiers secours généralités** Consultez un médecin si vous ne vous sentez pas bien. Ne donnez jamais rien en à une personne inconsciente.

**Mesures de premiers secours après inhalation** Si l'individu ressent des nausées, des étourdissements, a des difficultés à Respirer Consultez immédiatement un professionnel de la santé. En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Sortez à l'air frais et gardez au repos dans une position confortable pour respirer. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

**Mesures de premiers secours après contact avec la peau** Si l'irritation de la peau persiste, consultez un médecin. Retirer ou enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou prendre une douche. Lavez immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau.

**Mesure de premiers secours après contact visuel** Lorsque vous portez des lentilles cornéennes, retirez-les si possible. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes en tenant les paupières écartées. Consultez immédiatement un médecin.

**Mesures de premiers soins après ingestion** Rincer bouche. NE PAS faire vomir. Consultez un médecin immédiatement.

### 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

**Symptômes/blessures après inhalation** Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

**Symptômes/blessures après contact avec la peau** Peut provoquer une irritation de la peau ou une sensation de brûlure

**Symptômes/blessures après contact visuel** Peut provoquer une irritation ou des blessures oculaires

**Symptômes/blessures après ingestion** Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Consultez un médecin si des symptômes apparaissent.

### 4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Aucune information supplémentaire disponible

## Chapitre 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Agents extincteurs

**Moyens d'extinction appropriés** Produit chimique sec, mousse de dioxyde de carbone, pulvérisation d'eau.

**Agent extincteur inadapté** Aucun connu.

### 5.2 Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange

**Réactivité** Les produits de décomposition thermique peuvent présenter un risque pour la santé.

### 5.3 Conseils pour les pompiers

**Instructions de lutte contre l'incendie** Utilisez de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les récipients exposés.

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), le règlement sur les produits dangereux (HPR) (SIMDUT 2015)

<b>Équipement de protection pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (APRA) et équipement de protection complet lors de la lutte contre tout incendie chimique.
<b>Autres informations</b>	Lors du chauffage ou de la combustion, des gaz/vapeurs nocifs peuvent être libérés. Ce produit peut rendre le sol glissant.

## Chapitre 6. Mesures de rejet accidentel

### 6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Mesures générales** Assurez une ventilation adéquate. Utilisez l'équipement de protection individuelle au besoin.

#### 6.11 Équipement de protection

Équipez l'équipe de nettoyage d'un équipement de protection approprié. Empêcher l'accès aux égouts et aux eaux publiques.

#### 6.2 Précautions environnementales

Avisez les autorités si du liquide pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

### 6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorbent les déversements avec des solides inertes, tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir dans des récipients étanches à la vapeur et éliminer correctement.

## Chapitre 7. Manutention et stockage

### 7.1 Précautions pour une manipulation sûre

**Mesures de protection** Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail pour éviter la formation de vapeur. Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, gardez les récipients bien fermés. Évitez de respirer de la vapeur ou de la brume. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

#### Mesures d'hygiène

### 7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage** Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Gardez les récipients bien fermés jusqu'à ce qu'ils soient prêts à l'emploi.  
Conserver du gel.

#### Matériaux incompatibles

Acides forts, alcalis et agents oxydants

#### Température de stockage

Évitez l'exposition aux températures glaciales.

## Chapitre 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition professionnelle** Non établi

### 8.2 Contrôles d'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Utiliser avec une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur du produit en dessous de la TLV spécifiée

**Protection des yeux et du visage** Des lunettes chimiques et/ou des écrans faciaux sont recommandés pour éviter tout contact avec les yeux, irritation ou blessure potentielle.

**Protection de la peau** Portez des gants résistants aux produits chimiques et des vêtements de protection appropriés et bottes au besoin pour éviter tout contact avec la peau. Laver la peau exposée fréquemment avec de l'eau et du savon. Les vêtements souillés doivent être lavés avant réutilisation.

**Protection respiratoire** La ventilation générale de la pièce est normalement adéquate. Évitez de respirer le brouillard ou vapeurs de produit. L'utilisation d'un respirateur

approprié est recommandé chaque fois que les concentrations dans l'air dépassent la TLV.

## Chapitre 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide blanc
Odeur	Léger
Seuil d'odeur	Aucune donnée disponible
pH	11
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	>200C
Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites supérieures/inférieures d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative (densité spécifique)	1.025
Solubilité	Eau : Complète
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Viscosité	30 secondes Z1 100F
Teneur en COV	50 g/L

## Chapitre 10. Stabilité et réactivité

<b>10.1 Réactivité</b>	Aucune information supplémentaire disponible
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Températures extrêmement élevées ou basses. Éviter le gel
<b>10.5 Matériaux incompatibles</b>	Aucun connu.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun connu.

## Chapitre 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Renseignements sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Aucun effet indésirable n'est prévu dans le cadre de l'utilisation prévue.
<b>Irritation/corrosion cutanée</b>	Peut provoquer une irritation de la peau
<b>Yeux</b>	Peut provoquer de graves irritations et lésions oculaires.
<b>Respiration ou sensibilisation cutanée</b>	Peut provoquer une irritation respiratoire
<b>Mutagénicité des cellules germinales</b>	Aucune donnée disponible
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène par le National Toxicology Program des États-Unis, le U.S. Occupational Safety and Health Act, ou l'Agence internationale sur la sécurité et la santé au travail Recherche sur le cancer (CIRC))
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucune donnée disponible
<b>Toxicité pour certains organes cibles</b>	
<b>Exposition unique</b>	Aucune donnée disponible
<b>Exposition répétée</b>	Aucune donnée disponible
<b>Risque d'aspiration</b>	Aucune donnée disponible

## Chapitre 12. Informations écologiques

<b><u>12.1 Écotoxicité</u></b>	Aucune donnée disponible
<b><u>12.2 Persistance et dégradabilité</u></b>	Aucune donnée disponible
<b><u>12.3 Potentiel de bioaccumulation</u></b>	Aucune donnée disponible
<b><u>12.4 Mobilité dans le sol</u></b>	Aucune donnée disponible
<b><u>12.5 Autres effets indésirables</u></b>	Éviter les rejets dans l'environnement

## ARTICLE 13. Considérations relatives à l'élimination

<b><u>13.1 Méthodes de traitement des déchets.</u></b>	L'utilisateur de ce matériau a la responsabilité d'éliminer les matériaux inutilisés, les résidus et les récipients conformément à toutes les dispositions applicables les lois et réglementations locales, étatiques et fédérales concernant le traitement, le stockage et l'élimination des déchets dangereux et non dangereux.
--	---

## ARTICLE 14. Informations sur le transport

<b>Conformément au US DOT</b>	Marchandises non dangereuses au sens de la réglementation en matière de transport.
<b>Conformément à l'ADR / RID / ADNR / IMDG / OACI / IATA</b>	
<b><u>14.1 Numéro UN</u></b>	Marchandises non dangereuses au sens de la réglementation en matière de transport.
<b><u>14.2 Désignation officielle de transport UN</u></b>	Aide à la finition du béton
<b><u>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</u></b>	Sans objet
<b><u>14.4 Groupe d'emballage</u></b>	Sans objet
<b><u>14.5 Dangers environnementaux</u></b>	Aucune information supplémentaire disponible
<b><u>14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur</u></b>	
<b><u>14.7 Transport en vrac selon Annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et recueil IBC</u></b>	Aucune information supplémentaire disponible
<b><u>14.8 Transport en vrac selon CFR 49 173,15</u></b>	Sans objet

## ARTICLE 15. Informations réglementaires

<b>15.1 Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange</b>	
<b>15.1.2 Réglementation des États-Unis Chapitre 313</b>	Ne contient aucun ingrédient égal ou supérieur au niveau de déclaration minimal
<b>TSCA</b>	Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés
<b>PROPOSITION 65</b>	Sans objet
<b><u>15.1.3 Réglementation du Canada</u></b>	La présente FDS a été préparée conformément aux critères de danger de la <i>Règlement sur les produits dangereux</i> (Crédit : HPR) (SIMDUT 2015) et la FDS contient tous les éléments les renseignements exigés par le RPD.
<b>DSL</b>	Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

**Chapitre 16. Autres informations**

Date d'émission	10/06/2024
Version du	1.0
Nombre	1039
Date de l'émission précédente	
Préparateur	Nox-Crete, Inc.

**Documentation de référence**

Les informations et recommandations contenues dans le présent document sont, à la connaissance de Nox-Crete, Inc., exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter Nox-Crete, Inc. pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de Nox-Crete, Inc. Les informations et les recommandations sont proposées à l'acheteur/utilisateur pour examen et examen. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que le produit est adapté à l'usage prévu. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation sécuritaire doivent être fournis à tous les manipulateurs et utilisateurs. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, il est du devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation en toute sécurité de ce produit. Étant donné que les informations fournies dans le présent document peuvent avoir été obtenues en partie auprès de laboratoires indépendants ou d'autres sources non sous notre supervision directe, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude, la fiabilité, l'exhaustivité ou la représentation des informations et l'acheteur/utilisateur ne peut s'y fier qu'à ses risques. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou dissimuler les aspects délétères de ce produit. De plus, comme nous ne pouvons pas anticiper ou contrôler les nombreuses conditions différentes dans lesquelles ces informations ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne garantissons pas que les précautions de santé et/ou de sécurité que nous avons suggérées seront adéquates pour toutes les personnes et/ou situations impliquant leur manipulation ou leur utilisation. De même, nous ne garantissons aucune garantie de quelque nature que ce soit que l'utilisation ou l'élimination de ce produit est conforme à toutes les lois fédérales, étatiques ou locales. Il est de l'obligation de chaque acheteur/utilisateur du produit mentionné dans le présent document de déterminer et de se conformer aux exigences de toutes les lois applicables. Si l'acheteur/utilisateur remballage ce produit, il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires sont incluses avec et/ou sur le contenant. Nox-Crete, Inc. exhorte chaque client ou destinataire de cette FDS à l'étudier attentivement et à consulter l'expertise appropriée, si nécessaire ou approprié, pour prendre connaissance et comprendre les données contenues dans cette FDS et tout danger associé à ce produit. La modification de ce document est strictement interdite. Sauf dans la mesure requise par la loi, la republication ou la retransmission de ce document, en tout ou en partie, n'est pas autorisée.

**Texte intégral des phrases H et P**

P264 : Laver... soigneusement après manipulation

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire – continuez à rincer

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin